



13 avril 2026

# LES BRÈVES DE SUD !

**Droit de grève :** La participation à une grève ne doit jamais influencer les augmentations individuelles. Toute pratique contraire est illégale. Les augmentations doivent reposer uniquement sur des critères professionnels objectifs. Tout traitement défavorable lié à la grève constitue une discrimination ([l'article L1132-2 du Code du travail](#)). SUD accompagnera tout salarié concerné.

**Congés :** Des salariés constatent que leurs congés ne sont pas validés dans les délais. L'accord relatif au temps de travail et aux congés prévoit pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre une validation au moins un mois avant le départ. [L'article D3141-6 du Code du travail](#) impose le même délai. Cette disposition étant d'ordre public, elle s'impose à l'employeur.

**Prolifération de rats :** Suite à l'alerte de nombreux salariés, relayée par SUD, concernant la présence de rats autour du BC UP3, la Direction affirme que plusieurs actions ont été effectuées. Cette situation interroge sur les conditions de travail.

**Dialogue social :** La Direction annonce lancer un mois du dialogue social notamment pour "aider" les syndicats à faire leurs listes en vue des élections. Une conception du dialogue social qui interroge. D'autant plus que cette annonce intervient alors que SUD a déposé plainte pour fichage syndical contre la Direction. SUD a demandé qu'au moins un CSE soit accessible à l'ensemble des salariés, notamment par diffusion en direct ou en différé.



**SMH 2025 :** La Direction n'est toujours pas en mesure de communiquer sur le respect des Salaires Minima Hiérarchiques (SMH) 2025 ! SUD a demandé à connaître le nombre de salariés concernés ainsi que des montants minimum, moyen et maximum des primes de régularisation qu'elle privilégie à la revalorisation durable des salaires de base.

**En 2024, 13 salariés, dont 10 femmes, ont dû être régularisés car leur rémunération était inférieure aux SMH.**

Les SMH 2026 ont été revalorisés en moyenne de 0,86 %, inférieurs à l'inflation.

**UOTR/TE (STE3) :** La Direction envisage de recourir à une prestation pour assurer le transfert d'environ 5000 fûts.

Pour SUD, le recours à des CDD Orano Recyclage permettrait de renforcer durablement les compétences et de préparer l'avenir du secteur. En cas d'aléas techniques, le CDD Orano Recyclage peut être formé sur un autre poste du périmètre.

À l'inverse, la sous-traitance fragilisera la transmission des savoir-faire, dans un contexte déjà marqué par des effectifs insuffisants sur ce secteur, 7 agents pour 8 au nominal. Une absence de stratégie RH préoccupante !

**Incommodités :** SUD exprime une forte insatisfaction face à l'absence totale de revalorisation des incommodités dans le cadre du projet CONVERGENCE, désormais IMPULSION.

Nous n'oublions pas que la Direction présentait les incommodités et la prime de ripage comme des « opportunités »... avant de supprimer cette dernière. Depuis, aucune revalorisation alors que les mutualisations sont toutes effectives.

**SUD a atteint les limites de sa patience et ne laissera pas les salariés 5x8 être davantage lésés sur leurs incommodités.**

**Risques Psycho-sociaux (RPS) :** La Direction a engagé une procédure de licenciement contre un médecin du travail, en mêlant accusations de harcèlement et critiques professionnelles.

En l'absence totale de preuve, le CSE s'y est opposé : **18 abstentions et 11 votes contre.**

Sur un sujet d'une telle gravité, et alors même que ces éléments ne figurent pas dans le compte rendu du CSE établi par la Direction, les élus SUD ont pris leurs responsabilités en produisant une déclaration complète, [mise à disposition en toute transparence.](#)

Dans le même temps, le CSE a voté à l'unanimité le recours à une expertise indépendante pour risque grave concernant la santé physique et mentale des salariés du service SPST (Service de Prévention et de Santé au Travail).

La Direction conteste cette expertise devant le tribunal, refusant tout regard extérieur indépendant sur ce service, **comme elle l'avait déjà fait pour les secteurs LABO FLUX et ISO DAFC.**

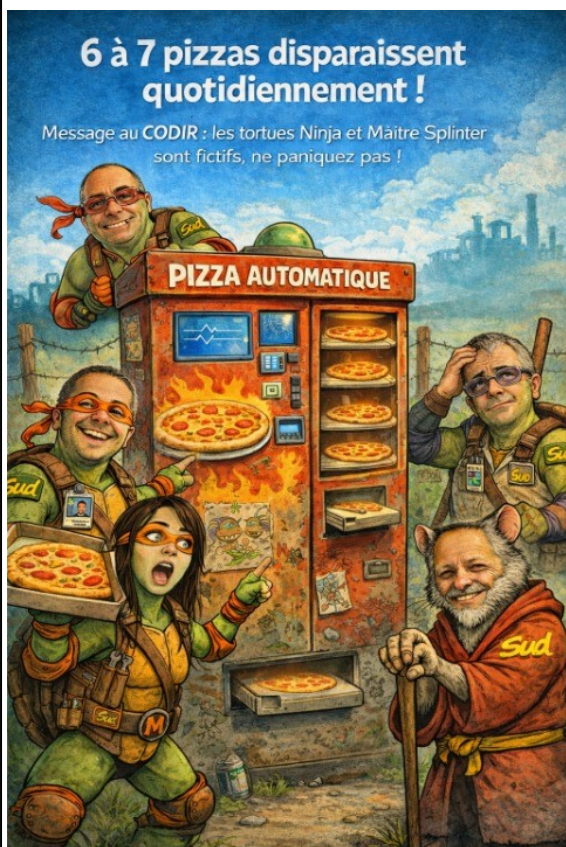
Dans le même temps, elle annonce une démarche RPS à l'échelle du site. [Une contradiction qui interroge directement la sincérité de sa démarche.](#)

**Permanences d'écoute :** Aux mois d'avril et mai, les permanences psychologiques sont toujours assurées au SAN par Mesdames Magali FUCHS ([06.60.49.91.22](tel:06.60.49.91.22), [magali.fuchs@ext.preventis.fr](mailto:magali.fuchs@ext.preventis.fr)) et Erika ULH ([06.85.73.35.75](tel:06.85.73.35.75), [erika.ulh@ext.preventis.fr](mailto:erika.ulh@ext.preventis.fr)) :

- **Vendredi 17 avril** (Erika UHL)
- **Vendredi 22 mai** (Magali FUCHS)
- **Jeudi 23 avril** (Magali FUCHS)
- **Mardi 5 mai** (Magali FUCHS)
- **Vendredi 29 mai** (Erika UHL)

**Protections menstruelles :** 8 distributeurs de protections menstruelles bios et sans plastique sont installés depuis le 9 mars, [une mesure portée par SUD pour améliorer la Qualité de Vie au Travail \(QVT\).](#)

Ils sont accessibles à toutes les salariées à plusieurs endroits sur le site, **5** dans les espaces maman (UP2, UP3, Atlas, Médical, BGAS), **2** dans les toilettes femmes des restaurants 3 et 4 et **1** dans les toilettes de la salle de conduite UP3.



**Distributeurs de pizza :** Si le distributeur des Dunes a été supprimé faute de fréquentation (env. 2 pizzas vendues par jour seulement), 6 à 7 pizzas sont vendues quotidiennement sur celui côté Mûrets.

**Négos Restauration :** [Dès le 18 mars, SUD demandait à la Direction une réouverture des négos restauration.](#) La Direction a finalement accepté, les discussions reprennent avec une 3<sup>ème</sup> réunion qui se tiendra **le 29 avril 2026.**  
Pour lire notre courrier à la Direction : [cliquez ici](#)

**Cotten :** [Après de nombreuses relances de SUD,](#) le port du Cotten est de nouveau autorisé sur les ateliers du Pôle Réception Entreposage.

**Harnais exopostural :** Un harnais (type exosquelette) est mis en place pour aider les salariés exposés à des efforts physiques et postures contraignantes.  
Un essai avait été réalisé par les opérateurs 2x8 en bord piscine. [Les salariés souhaitant en bénéficier devront en faire la demande auprès du médical.](#)

**Protection auditive :** Pour les salariés ayant besoin de bouchons moulés pour protections auditives, [des sessions de prises d'empreinte se tiendront les 23 et 30 avril prochains, de 9h30 à 16h30 sur Atlas, salle Saint Quentin.](#)  
Prendre contact avec monsieur [Gabin DUBUISSON](#) pour l'inscription.

**60 ans Orano La Hague :** Pour célébrer les 60 ans du site, la Direction voit les choses en grand, un week-end portes ouvertes, **les 13 et 14 juin**, avec visites du site et animations.

SUD a demandé un geste pour l'ensemble des salariés, comme lors des 40 ans avec une prime, puis des 50 ans avec une clé USB, une évolution qui illustre une reconnaissance en nette diminution... jusqu'à l'absence totale aujourd'hui.

La Direction répond qu'il n'y aura aucun geste individuel, le week-end constituant, selon elle, **« le cadeau ».** [#plaisirdoffrir](#)



Contactez-nous au [06.03.17.05.15](tel:06.03.17.05.15) ou au [06.75.38.74.79](tel:06.75.38.74.79) ou via [sud.anc.lahague@gmail.com](mailto:sud.anc.lahague@gmail.com)